

- Nouvelle adhésion 2019**
 Renouvellement 2019

Union Sportive de St-Egrève
Section Course d'Orientation

NOM / prénom :

Adresse complète :

Profession :

Tél. (fixe) :

Tél. (mobile) :

Date de naissance :

Adresse électronique :

Numéro de carte M'RA : (lycéens souhaitant en profiter)

L'USSE accepte aussi le chèque « Adhésion » du « chéquier jeunes » du département et les chèques vacances (ANCV).

- Je n'autorise PAS la Section à communiquer mes coordonnées auprès des membres du Club.**

Cotisation (inclut adhésion USSE + licence FFCO):

Adulte (21 ans et plus)	86 €	Licence compétition
Adulte (19/20 ans)	80 €	Licence compétition
Etudiant (19-25 ans)	80 €	Licence compétition
Jeune 15 à 18 ans	49 €	Licence compétition
Jeune 14 ans et moins	37 €	Licence compétition
Famille (parents avec enfant(s) à charge, âgé(s) de 25 ans et moins)	190 €	Selon catégorie de chacun
LICENCE ANNUELLE « DECOUVERTE COMPETITION » (accessible à partir de 19 ans)	62 €	Licence compétition
LICENCE ANNUELLE « LOISIR SANTÉ » (adulte 19 ans et plus)	43 €	Licence sans compétition
HANDISPORT (extension pour les licenciés FFSA et FFH)	31 €	Licence compétition
LICENCE ANNUELLE DIRIGEANT (accessible à partir de 16 ans révolus)	25 €	Licence Dirigeant (sans certif)

Ecole de CO du CDCO38 (Comité Départemental de l'Isère)

Participation (par jeune)	80 €	Les inscriptions aux courses et les déplacements pour les courses sont pris en charge pour les jeunes.
---------------------------	------	--

Adhésion à la Section C.O. de l'USSE uniquement:

Adulte (19 ans et plus)	43 €	Pas de licence
Jeune (18 ans et moins)	25 €	Pas de licence

Somme à verser (chèque à l'ordre de : **USSE, Section C.O.**) :

- Je ne désire plus faire partie de la Section Orientation**

Date d'adhésion / de renouvellement :

Signature :

(des parents pour les mineurs)

IMPORTANT :

Licences compétition : fournir OBLIGATOIREMENT un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la Course d'Orientation EN COMPETITION ».

Si sur-classement simple (adulte) indiquer obligatoirement la catégorie théorique et la catégorie de sur-classement sur le certificat médical.

Licences Loisir-Santé : fournir OBLIGATOIREMENT un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la Course d'Orientation ».

Date du certificat médical :

Formulaire et chèque à renvoyer à : Laurence GIGON-VELUZAT, 339, rue Léo Lagrange, 38920 Crolles